

BAUDON AUDRIC
LES HAUTS BUISSONS
GRANDCHAMP
89 120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Monsieur le Préfet
Bureau de l'environnement
Place de la préfecture
89000 AUXERRE

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter un élevage de plus de 30 000 emplacements volailles.

Demandeur : BAUDON Audric

Pour correspondance : Tel : 03 86 45 75 55

Monsieur le Préfet,

Aujourd'hui, nous souhaitons développer notre activité sur le site des Hauts Buissons, situé sur la commune de CHARNY OREE DE PUISAYE (Grandchamp). L'exploitation est actuellement reconnue à déclaration aux titres des ICPE pour exploiter un poulailler de 1 350 m². Aujourd'hui, un nouveau poulailler sera construit à côté du poulailler existant. Le poulailler sera identique à celui existant avec une surface de 1 500 m².

Le premier poulailler permet de loger des poulets standards avec une densité de 22 poulets/m². Le nouveau poulailler sera consacré à l'élevage de dindes avec 7,5 dindes/m². Une bande de poulets et une bande de dindes seront produites simultanément. C'est pourquoi par la présente nous déposons une demande d'enregistrement.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande d'autorisation relevant de la rubrique 2111-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

REGIME	RUBRIQUE	ACTIVITES	QUANTITES
Enregistrement	2111-2	Elevage de volailles	39 900 emplacements volailles

Réglementairement, ce dossier de demande doit notamment comprendre un plan, à l'échelle 1/200^{ème} (plan d'ensemble) au minimum indiquant les dispositions projetées. Compte tenu de la grande dimension des installations, il est sollicité une demande de dérogation pour joindre le plan masse à l'échelle du 1/500^{ème}. Un plan au sol au 1/250^{ème} est fourni.

En attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

BAUDON Audric

